

Consultation publique sur l'eau

OUI à une gestion de l'eau en régie publique

NON à la poursuite de la gestion déléguée au privé

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'agglomération du Val d'Orge ne met pas le paquet sur cette consultation. Rien à voir avec le battage incroyable de la séquence du Grand Evry. Il est vrai que la question de l'eau n'aura pas d'impact direct sur leurs postes. Pas de pages spéciales sur le site de l'agglomération (on trouve les liens vers Veolia et la Lyonnaise des Eaux) et pas d'article dans le magazine « Vivre à l'agglomération » sauf une page sur l'annonce de la consultation contenant un tableau comparatif très succinct dont l'impartialité est pour le moins douteuse, repris à peine développé dans un tract accompagnant la **carte-T...**

La consultation elle-même, lancée sans aucune période d'informations sérieuses, sans aucun débat public (M. Leonhardt a lui-même précisé à tous les conseillers de l'agglomération dans un courriel du 29 Avril que l'agglomération n'organisera aucun débat public!), cette consultation n'engagera en rien le conseil de l'agglomération. Si une majorité d'avis se prononçait en faveur d'un contrat de DSP (gestion privée), ce serait à n'en pas douter l'opportunité pour le conseil de valider facilement ce choix en s'appuyant (se défaussant) sur les 'Valdorgiens'. Dans le cas contraire - choix majoritaire porté en faveur de la régie publique, qu'arriverait-il? Le conseil serait-il dans l'obligation de suivre ce choix? Surement pas. Une « consultation » n'est pas un référendum, le choix restera à la discrétion du conseil qui aura le temps de réorienter les choses.

A noter la position sans équivoque de Mme Leroux qui répondait, avant sa réélection en 2014, aux questions de l'association « Agglomération Eau Publique Val d'Orge », extrait (voir le lien source en bas de page) :

** 17 février, réponse de la **liste « Villiers-Village »** conduite par Thérèse Leroux (maire sortant). Sa réponse lapidaire fait part de son refus de réponse, motivé sur le fait que la direction sortante de l'Agglomération a sollicité l'avis d'un prestataire indépendant « **plus à même d'avoir un avis que des citoyens dont ce n'est pas le métier** » (sic, sans rire). Mme Leroux indique avoir fait été partie prenante du choix de ce prestataire privé.*

Commentaire, il est dommage que Mme Leroux ne se soit pas inquiétée du retard enregistré pour produire les résultats de la première étape (attendus en novembre 2014) de cette étude à 139 000 euros : elle aurait permis d'illuminer de la lumière des technocrates professionnels les citoyens aussi ignares que prétentieux qui prétendent se préoccuper de leurs biens communs. (question subsidiaire: les collistiers de Mme Leroux font-ils partie, comme nous, de la plèbe dont le lot est d'attendre la lumière, ou ont-ils été bénéficié d'une éducation accélérée les autorisant à avoir un avis?

pour prendre connaissance de la réponse complète de Villiers-Villages

[Cliquez ici pour voir le document original complet](#)

Il est donc absolument nécessaire de se prononcer clairement pour une gestion directe de l'eau par une régie publique en renvoyant sa carte-T au plus vite avant le 9 Juin prochain.

Voici quelques liens utiles pour aller plus loin dans l'information :



Le site de l'association : <http://ateliercitoyen-eaudeauvaldorge.blogspot.fr/>, pour adhérer, il faut télécharger le formulaire à l'adresse suivante : [Bulletin d'adhésion](#) - 5 euros/an,

- Réunion publique à St Michel le mardi 2 juin à 20h - Hôtel de Ville 16 rue de l'Église,
- Régie publique Eau des Lacs de l'Essonne : <http://www.eauleslacsdelessonne.fr/>
- Rapport de 2012 de l'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement : http://www.services.eaufrance.fr/docs/synthese/rapports/spea2009_201202.pdf
- Enquête sur le prix de l'eau en Essonne (Janvier 2014 - Conseil Général) : http://www.essonne.fr/fileadmin/Environnement/eau/PRIX_EAU_ESSONNE_v4.pdf
- Rappel sur les positions prises par les candidats à la Mairie de Villiers-sur-Orge avant les élections :
<http://www.acpvilliers.com/alternative-citoyenne-villiers/2015/05/29/rappel-reponse...estion-de-leau/>